

# **Guide d'implémentation des ISBN à 13 chiffres**

**International ISBN Agency  
Berlin 2004  
Première édition**

2004 by International ISBN Agency  
Staatsbibliothek zu Berlin – Preussischer Kulturbesitz

Permission est donnée pour la reproduction de tout ou partie de cette brochure, sous réserve de l'identification de la source et de l'envoi de deux copies à L'Agence Internationale ISBN.

## **TABLE DES MATIÈRES**

INTRODUCTION	1
STRUCTURE DE LA NUMÉROTATION	1
CONVERSION RETROSPECTIVE	2
LES BIBLIOTHEQUES ET LEURS SYSTÈMES	3
L'IMPLÉMENTATION DES MODIFICATIONS DU SYSTÈME ISBN	3
ECHÉANCIERS CONCERNANT L'UTILISATION DES ISBN À 13 CHIFFRES	3
RESPONSABILITÉ CONCERNANT LES MODIFICATIONS	5
COMMUNICATION AVEC LES PARTENAIRES COMMERCIAUX	5
AUTRES REMARQUES	6
QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES	6
LIENS UTILES ET AUTRES SOURCES D'INFORMATIONS	8

## Introduction

Depuis son origine en 1970, le numéro international normalisé du livre (ISBN) est reconnu dans le monde entier comme le système d'identification pour l'industrie de l'édition et le marché du livre. Un ISBN accompagne une monographie dès sa production et, par la suite, tout au long de la chaîne de gestion et de distribution.

La commande et la distribution des livres pour les éditeurs, les libraires, les bibliothèques et les autres organismes sont effectuées principalement grâce à l'ISBN. Il permet la compilation des informations concernant les nouvelles éditions de monographies dans les catalogues, utilisés sur le marché du livre. L'utilisation de l'ISBN facilite également la gestion des droits et le suivi des données sur les ventes pour l'industrie de l'édition.

La réforme du système ISO, qui va être publiée en 2005, constitue la première modification de la structure de l'ISBN depuis son origine. Afin de faciliter la bonne marche des circuits commerciaux fonctionnant sur la base de cet identifiant, tous les acteurs du marché du livre seront tenus de s'assurer que leurs systèmes pourront supporter la nouvelle numérotation, et ce dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Tous les systèmes qui utilisent l'ISBN, aussi bien pour une gestion en interne que pour la communication externe, auront besoin d'être vérifiés ; comme le seront la présentation des numéros sur les publications et les documents qui s'y rapportent.

Ces directives d'implémentation ne prétendent pas résoudre tous les problèmes qui pourraient survenir. Certains de ces problèmes ne pourront être résolus qu'au terme de discussions avec les utilisateurs, avec les constructeurs de logiciels et entre partenaires commerciaux. Ces directives ont pour objectif d'aider les personnes confrontées aux changements à comprendre ce qui devra nécessairement être effectif au 1<sup>er</sup> janvier 2007 et de fournir des renseignements généraux sur la manière de répondre à des questions spécifiques et de trouver d'autres sources de renseignements (Voir *Liens utiles et autres sources d'information* ci-dessous).

## Structure de la numérotation

Le nouvel ISBN comptera 13 chiffres : le préfixe à 3 chiffres permettant d'identifier le marché du livre (actuellement 978), suivi par le numéro à 9 chiffres et par une clé de contrôle qui, recalculée, validera l'intégrité interne du numéro dans sa globalité. Comme tel, il sera ainsi identique au numéro à 13 chiffres du code barre EAN Bookland, qui apparaît déjà imprimé sur la quatrième de couverture du livre.

Le besoin d'une nouvelle structure de numérotation ISBN survient en raison de la capacité du système actuel, les numéros à notre disposition commençant à s'épuiser en regard de l'accroissement mondial du nombre d'éditeurs et de publications. Dès que cela sera nécessaire – soit après janvier 2007 – le marché du livre pourra alors utiliser le préfixe d'EAN 979. Dès qu'une des agences ISBN aura épuisé son stock d'ISBN, elle sera autorisée à attribuer des ISBN avec le préfixe 979. Il est probable, en regard de la disponibilité de certains segments ISBN, qu'une agence attribuera des ISBN avec le préfixe 978 parallèlement à d'autres comportant le préfixe 979.

La manière dont les ISBN à 13 chiffres seront attribués différant de ce qui se fait actuellement, il s'avère peu probable qu'un éditeur obtienne un segment préfixé par 979

identique à celui qu'il utilisait avec l'EAN 978. On ne peut donc présumer que le segment d'un éditeur sera le même dès lors que le préfixe 978 sera épuisé et que l'on commencera à utiliser le préfixe 979.

Toutes ces considérations montrent la nécessité, pour l'intégralité du secteur du livre, d'être prêt à travailler avec le nouvel ISBN à 13 chiffres dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007, tous les livres imprimés après cette date devant porter des ISBN à 13 chiffres.

## **Conversion rétrospective**

Les éditeurs devront donc recalculer tous leurs ISBN et s'assurer que leurs systèmes seront compatibles avec le nouveau format. Cela inclut les ISBN de tous les titres à paraître, ceux de tous ou la plupart des titres déjà parus et pour lesquels des commandes ou autres demandes de renseignements pourront encore être reçues et les ISBN déjà alloués par les agences et non encore attribués par les éditeurs à une publication.

Des logiciels seront facilement disponibles pour les conversions à petite échelle et les constructeurs de logiciels pourront être amenés à fournir des programmes de conversion à leurs clients. Il se peut que quelques éditeurs, en particulier ceux qui ont en leur possession un grand nombre d'ISBN non encore attribués à des publications, soient tentés de continuer à utiliser des ISBN à 10 chiffres dans leurs systèmes internes ou d'implémenter des modifications autres afin qu'il apparaisse que le numéro a été changé, alors que, en réalité, la structure de l'ISBN est toujours basée sur l'ISBN à 10 chiffres. Cette démarche est à proscrire en raison de l'ambiguïté que cela pourrait créer dès la mise en circulation du préfixe 979. Cela serait particulièrement dangereux pour les utilisateurs qui réduiraient les ISBN dans leurs systèmes internes au numéro d'identification de titre et à la clé de contrôle, allant jusqu'à omettre le préfixe d'éditeur.

Les libraires devront être aptes à gérer les ISBN à 13 chiffres dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007 et il leur est conseillé de se préparer au plus tôt à cette échéance. Les systèmes utilisés dans la majorité des librairies devraient être capables de gérer les numéros à 13 chiffres étant donné qu'ils sont déjà utilisés dans le système EAN. La possibilité de pouvoir lire et utiliser une structure de numérotation identique pour les livres comme pour les autres produits, et ce sans risque d'ambiguïté, devrait se révéler un avantage considérable. L'administration manuelle des stocks ainsi que d'autres systèmes pourront, eux, nécessiter, des conversions des ISBN de 10 vers 13 chiffres.

## **Les bibliothèques et leurs systèmes**

Les bibliothèques et les constructeurs de systèmes qui utilisent l'ISBN pour les catalogues et pour les banques de données devront pouvoir gérer parallèlement les ISBN existants à 10 chiffres et les nouveaux ISBN à 13 chiffres, et ce dès avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette gestion double devra être maintenue dans le futur.

Ces systèmes devront être capables de maîtriser toutes les formes de l'ISBN, et cela quels que soient les formats édités dans les outils bibliographiques, mais également de permettre à un client d'utiliser les deux formats lors de sa recherche dans une banque de données. La conversion rétrospective des outils et ressources bibliographiques existants n'est pas programmée.

Les moteurs de recherches en ligne et les modules de dialogue des utilisateurs pour les différentes transactions devront cependant subir quelques aménagements afin que les numéros faisant partie du système 978 et ceux du système ISBN à 10 chiffres, puissent être recherchés de manière transparente sous les deux formes, et ce sans tenir compte de la forme de l'ISBN usitée dans l'outil bibliographique concerné.

Pour les achats de livres et les autres transactions commerciales, les bibliothèques et les constructeurs de systèmes devraient être prêts à utiliser l'ISBN à 13 chiffres dans leur gestion des commandes au plus tard dès le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## **L'implémentation des modifications du système ISBN**

Le nouveau format induira une révision du manuel d'utilisation de l'ISBN. Il est peu probable que l'on procède à des changements considérables en ce qui concerne les modalités d'attribution d'ISBN aux publications ainsi que les règles d'application de l'ISBN. Il sera cependant remanié pour s'adapter aux nouveaux formats des publications comme, par exemple, la gestion des produits électroniques (e-book). De plus amples informations sur le périmètre d'utilisation de l'ISBN peuvent être obtenues dans le manuel d'utilisation de l'ISBN ou en contactant les agences ISBN.

## **Echéancier concernant l'utilisation des ISBN à 13 chiffres**

La période de transition menant à la conversion des ISBN à 13 chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2007 s'annonce longue. La vitesse à laquelle le marché va réagir va dépendre des besoins commerciaux de chacun. Quelques organisations implémentant de nouveaux systèmes pourraient être tentées de réagir au plus vite et inciter leurs partenaires commerciaux à adopter les ISBN à 13 chiffres sans attendre. Cela pourrait mener à une réaction en chaîne résultant en l'utilisation des ISBN à 13 chiffres avant 2007.

Les éditeurs, possédant inévitablement des stocks de livres portant l'ISBN à 10 chiffres et disponibles à la vente pour encore de nombreuses années,, pourront penser qu'il est avantageux, avant 2007, de commencer à imprimer l'ISBN à 13 chiffres parallèlement à l'ISBN à 10 chiffres sur les livres en leur possession. Si une telle décision est retenue, il est conseillé de faire apparaître les numéros au verso de la page du titre et sur la 4<sup>ème</sup> de couverture du livre, si celle-ci ne comporte pas de code à barres, de la manière suivante :

ISBN-13 : 978-2-921548-21-2  
ISBN-10 : 2-921548-21-6

Cela permettra l'effacement des ISBN à 10 chiffres sur les nouvelles impressions après 2007, sans ou à peu de frais.

Pour les livres publiés après janvier 2007, le format sera celui adopté dès lors, soit :

ISBN 978-2-921548-21-2

Le code à barres qui se trouve au verso du livre ne changera pas, excepté que le numéro indiqué au long sur les livres publiés après le 1<sup>er</sup> janvier 2007 devra être modifié en numéro à 13 chiffres avec tirets et précédé des lettres ISBN pour la clarté. Les éditeurs et imprimeurs qui utilisent leur propre logiciel pour la création des codes à barres devront vérifier sa compatibilité avec la nouvelle exigence. Ils devront également s'assurer que les fournisseurs d'épreuves sur film ou de codes à barres électroniques ont également interprété correctement cette donnée.

## **Exemple d'un code à barres avec un ISBN lisible à 13 chiffres**

Les algorithmes permettant le calcul de la clé de contrôle ( ?) ainsi que la segmentation des ISBN seront explicités dans le manuel d'utilisation. Les fichiers de données auxquels il est fait référence dans les algorithmes seront bientôt accessibles en ligne sur le site Web de l'Agence Internationale.

Il est conseillé de prêter une attention particulière aux catalogues et aux fichiers de commande dès lors que les ISBN à 13 chiffres seront utilisés. Il est également conseillé d'imprimer parallèlement les ISBN à 10 et à 13 chiffres sur ces documents pendant la période précédant directement l'implémentation des modifications. Les ISBN tronqués devront être évités afin d'empêcher les malentendus.

Il est probable que certains libraires voudront passer leurs commandes en utilisant l'ISBN à 13 chiffres avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Cette décision doit faire l'objet d'un accord entre les partenaires commerciaux. Les éditeurs doivent décider avec leurs constructeurs de logiciels à quel moment ils vont convertir tous leurs ISBN au format à 13 chiffres. Dans tout les cas, il est essentiel qu'ils soient en mesure d'utiliser les ISBN à 13 chiffres après le 1<sup>er</sup> janvier 2007, ce afin d'éviter toute ambiguïté.

## **Responsabilités concernant les modifications**

Il est conseillé aux organismes de vérifier tous les systèmes en vigueur – manuels ou électroniques – dès que possible, de développer un plan d'action et de prévoir les ressources nécessaires. Il est également conseillé de nommer, au sein de chaque organisme, un directeur exécutif responsable de la surveillance de la transition dans tous les secteurs impliqués par le changement. Ces secteurs englobent avant tous les systèmes informatiques mais d'autres domaines seront également concernés comme les processus éditoriaux, le marketing et les ventes, le design, la production ainsi que les systèmes de royalties et les règlements financiers des maisons d'édition.

Une liste de systèmes potentiellement concernés – mais non exhaustive – suit :

- L'attribution des ISBN
- Les bases de gestion / Fichiers articles
- Les données éditoriales
- Les systèmes de production
- Les systèmes d'alimentation des e-books
- La gestion des commandes et l'administration des stocks
- Les systèmes comptables et financiers
- Les systèmes de droits d'auteurs, contrats et royalties.

Les magasins de vente auront aussi besoin de vérifier :

- Les systèmes de commande
- Le contrôle des stocks
- Les retours
- La gestion des ventes
- Les systèmes comptables et financiers.

Les bibliothèques auront besoin de vérifier :

- Les systèmes d'acquisition et les ordres de transactions avec les partenaires commerciaux
- Les systèmes de catalogage et autres systèmes de saisie de l'information bibliographique
- Les systèmes de prêt inter-bibliothèques
- Les routines d'import d'enregistrements bibliographiques
- Les scanners pour codes à barres
- Les catalogues locaux
- Les portails d'information / les moteurs de recherche (ou méta-recherche)

## **Communication avec les partenaires commerciaux**

Des décisions claires et une communication limpide concernant l'échéancier et les méthodes de l'implémentation sont cruciales pour l'introduction des réformes du système ISBN. Tous les organismes sont encouragés, parallèlement à leurs vérifications en interne, à partager leurs plans d'implémentation et leurs échéanciers avec leurs partenaires commerciaux et à s'assurer que ces partenaires sont aussi en train d'implémenter des mesures similaires.

## **Autres remarques**

En regard de la possibilité future, pour le marché du livre, d'adopter de nouveaux préfixes pour l'ISBN à 13 chiffres, il est probable que le système conserve sa nouvelle structure pour de nombreuses années à venir. Cependant les développeurs doivent prendre en considération des scénarios possibles concernant la longueur des champs :

- Certains organismes expriment un intérêt pour un GTIN (Global Trade Item Number) à 14 chiffres. L'ISBN à 13 chiffres serait préfixé par un chiffre supplémentaire pouvant être utilisé comme un indicateur logistique entre l'industrie et ses partenaires.

- Il se peut que l'utilisation du DOI (Digital Object Identifier) ou de l'URN (Uniform Resource Names) se répande dans certaines parties de la chaîne industrielle. Il s'agit d'identifiants de longueur variable qui peuvent s'adapter aux ISBN.

Le système ISBN, dans son nouveau format, est conçu pour assurer une robustesse et une stabilité à toutes les applications actuellement identifiées. Il est néanmoins conseillé d'entretenir une certaine flexibilité qui pourra s'avérer nécessaire pour répondre aux questions futures pouvant être identifiées au long de la chaîne de gestion.

## Questions fréquemment posées

### **Que deviennent les ISBN qui ont été déjà obtenus par les éditeurs mais qui ne sont toujours pas attribués ?**

L'éditeur doit continuer à utiliser ces numéros jusqu'à ce qu'ils soient épuisés. Cependant il doit en convertir le format pour en faire des ISBN à 13 chiffres, préfixés par 978.

Par exemple : ISBN-10 : 2-921548-21-6

Devient

ISBN-13 : 978-2-921548-21-2

### **Faut-il attribuer de nouveaux ISBN aux titres qui ont été déjà publiés ?**

Non. Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, tous les ISBN existants devront avoir été convertis du format à 10 chiffres vers le format à 13 chiffres (préfixé par 978). Cela s'applique à tous les titres, qu'ils soient épuisés ou sont encore disponibles au catalogue des éditeurs. Le numéro ISBN et le code à barres imprimé sur les livres en circulation ne devront pas être modifiés, jusqu'à ce que le livre soit imprimé à nouveau. L'EAN 13 imprimé au-dessous du code à barres de ces livres représente en effet déjà la même séquence de chiffres que le nouvel ISBN 13, aux tirets près.

### **Un éditeur peut-il réutiliser ses ISBN existants à 10 chiffres en les faisant précéder du préfixe 978 ?**

Non. L'ajout du préfixe 978 à un ISBN qui a été déjà utilisé ne génère pas un nouvel ISBN et ne doit donc pas être attribué à une nouvelle publication.

### **Sera-t-il possible de communiquer avec les partenaires commerciaux utilisant les ISBN à 10 chiffres après le 1<sup>er</sup> janvier 2007 ?**

Après le 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'ISBN sera un numéro à 13 chiffres et tous les systèmes informatiques devront être capables de l'utiliser dans son nouveau format. Les systèmes commerciaux pourraient ne plus prendre en compte les ISBN à 10 chiffres après cette échéance. Néanmoins, pendant la période de transition, les partenaires commerciaux pourront conclure des accords en vue de l'utilisation des deux formats.

### **Les éditeurs seront-ils obligés d'utiliser les ISBN à 13 chiffres ou peuvent-ils continuer à utiliser les ISBN à 10 chiffres ?**



Les éditeurs devront avoir modifié tous leurs systèmes pour s'adapter à l'ISBN à 13 chiffres au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2007, et ce afin d'éviter toute ambiguïté lorsque le préfixe 979 sera introduit. Bien que cette échéance laisse encore un peu de temps, les éditeurs sont vivement encouragés à modifier leurs systèmes bien en amont de cette date. Il est essentiel que les systèmes informatiques soient opérationnels en amont de cette date, afin que la communication entre les partenaires commerciaux puisse continuer sans interruption après le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

**Si notre société possède encore beaucoup d'ISBN à 10 chiffres, pourquoi devrait-on les convertir en ISBN à 13 chiffres ?**

La conversion de votre stock d'ISBN à 10 chiffres non utilisés en ISBN à 13 chiffres facilitera l'intégration de vos données ISBN dans d'autres applications utilisées dans le commerce international.

Actuellement, cette conversion est déjà opérée dès qu'un ISBN à 10 chiffres est transformé en EAN 13 pour permettre l'impression du code barre correspondant sur vos publications.

Pour créer ce code barre, on fait précéder l'ISBN du préfixe 978, et on recalcule la clé de contrôle en tenant compte de ces trois premières chiffres dans l'algorithme de calcul de la clé.

**Les éditeurs peuvent-ils utiliser le préfixe 979 pour faire précéder les ISBN à 10 chiffres qui sont actuellement en leur possession ?**

Non. Voir pourquoi à la question suivante.

**Notre maison d'édition recevra-t-elle les mêmes préfixes éditeurs dans le format 979 que dans le format 978 ?**

Non. C'est très improbable. Une des raisons de la pénurie d'ISBN à 10 chiffres réside dans le fait que les préfixes éditeurs ont été trop généreusement attribués dans le passé. Les éditeurs possèdent ainsi globalement plus de numéros que nécessaire. Les agences ISBN vont s'efforcer, à l'avenir, d'attribuer des séquences de numéros de manière plus parcimonieuse, ce qui impliquera également de nouveaux critères concernant l'attribution des préfixes d'éditeurs.

**Doit-on imprimer simultanément l'ISBN à 10 chiffres et l'ISBN à 13 chiffres sur une publication ?**

Oui. Pour les livres imprimés après le 1<sup>er</sup> janvier 2007, seul l'ISBN à 13 chiffres devra être imprimé. Mais dans l'objectif d'anticiper sur les modifications qui seront nécessaires, il est conseillé aux éditeurs d'imprimer simultanément l'ISBN à 10 et l'ISBN à 13 chiffres sur la page de copyright de leurs publications, et ce dès que possible. Le numéro à 10 chiffres pourra alors être facilement effacé lors d'une réimpression intervenant après le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Avant le 1<sup>er</sup> janvier 2007, il ne sera pas nécessaire de mentionner l'ISBN à 13 chiffres au-dessus du code à barres. L'EAN Bookland qui se trouve déjà **au-dessous** du code à barres sous forme lisible est en effet déjà le même numéro que l'ISBN 13 (bien que sans tirets). Cependant, pour les titres publiés après le 1<sup>er</sup> janvier les éditeurs devront imprimer l'ISBN 13

**au-dessus** du code à barres figurant en quatrième de couverture de leurs publications, en respectant la segmentation préconisée.

## **Liens utiles et autres sources d'informations**

ISO ISBN Page

<http://www.nlc-bnc.ca/iso/tc46sc9/wg4.htm>

Questions fréquemment posées concernant la réforme du système ISBN (en anglais)

<http://www.nlc-bnc.ca/iso/tc46sc9/isbn.htm>

Agence Internationale ISBN

<http://www.isbn-international.org/international.html>

Renseignements sur l'EAN.UCC GTIN

<http://www.ean-int.org/products.html>

Renseignements sur le DOI

<http://www.doi.org>

Renseignements sur l'URN

<http://www.ietf.org/rfc/rfc2611.txt>

EDItEUR

<http://www.editeur.org>